

Epreuve en relais - Equipe de 2 La Palestre - Altkirch

LES 3H VTT DU VCS ALTKIRCH

# U 6 2020 RÈGLEMENT

## **ORGANISATION**

L'évènement des 3h VTT du VCS Altkirch est organisé par le Vélo-Club Sundgovia Altkirch et se déroule le 06 juin 2020.

## **ENVIRONNEMENT**

Cette épreuve s'inscrit dans une philosophie de protection de l'environnement et de promotion des produits locaux. C'est pour cette raison que chaque participant s'engagera à ne laisser trainer aucun déchet et à se plier aux règles de la route. Des poubelles seront mises à disposition dans l'aire de départ/arrivée et à proximité du lieu de ravitaillement.

### **ÉPREUVE**

Cette épreuve de VTT Cross-Country organisée sous l'égide de la FSGT est une course en relais par équipage de 2 pilotes sur une durée de 3h.

Les pilotes non-licenciés devront obligatoirement joindre une copie de leur CERTIFICAT MEDICAL au bulletin d'inscription ou le présenter le jour même au minimum 1h avant le départ. Ce certificat médical devra comprendre la mention « non contre-indication à la pratique de VTT en compétition » et celui-ci devra dater de moins de 3ans (copie acceptée).

En cas d'abandon, l'équipe devra obligatoirement se manifester auprès des commissaires de course.

Le départ se fera à la façon « 24h du Mans ».

## **CIRCUIT**

D'une longueur d'environ 6,5km et d'un dénivelé positif d'environ 180m, le tracé pourra être modifié en cas d'évènement important touchant au terrain, à la météo ou à des sujets de sécurité.

La reconnaissance du circuit est obligatoire le jour de la course entre 13h30 et 15h30.

#### DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectue le jour de l'épreuve à proximité de la ligne de départ : salle de la Palestre à Altkirch.

Les coureurs qui s'engagent avant le 7 avril 2020 bénéficient de plaques de cadre personnalisées avec nom, prénom et nom d'équipe.

#### IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaitre.

#### INSCRIPTIONS

Afin de préserver la nature et assurer la sécurité des participants et des spectateurs, le nombre de place est limité. Une préinscription est donc vivement recommandée. Seules les inscriptions accompagnées du règlement sont prises en compte.

Les droits d'inscriptions sont à régler soit :

- En espèces ou par chèque à l'ordre du VCSA. Envoi par voie postale à M. KOHLER Claude, 23 rue de l'été, 68510 SIERENTZ
- Par virement bancaire avec envoi du bulletin d'inscription par email à les3hvttduvcsaltkirc@gmail.com (IBAN: FR76 1027 8031 0000 0393 9004 546)

Dates	Tarifs	Repas seul
	(par coureur, repas compris)	
6.02 → 06.04	20€	10€
07.04 → 31.05	25€	12€
04.05 \ 05.05	200	456

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque motif que ce soit.

#### Ce tarif comprend:

- Les droits d'engagement
- L'assurance de la fédération (FSGT)
- La plaque de cadre « souvenir » (dossard personnalisé)
- Le ravitaillement pendant l'épreuve
- Le repas festif et convivial après l'épreuve

L'inscription sur place (dans la limite des places disponibles) se fera au niveau de l'aire de départ/arrivée le jour de l'épreuve.

#### HORAIRES

- Retrait des plaques de cadre/inscriptions sur place à partir de 14h30
- Le départ à 16h00.
- Cérémonie protocolaire à 19h30
- Le repas sera servi à partir de 20h15

## REPAS

Le repas comprend : Lasagne, salade et dessert.

## **ASSURANCE**

Les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile et les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par leurs licences. Les non-licenciés devront être personnellement assurés. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident, dommage corporel ou de vol. Une assistance médicale est assurée par la sécurité civile et un médecin sur le circuit ainsi que sur l'aire de départ/arrivée.

## **ACCEPTATION**

En acquittant son droit d'inscription, chaque participant confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.